

Le forum d'Avenches : inscriptions et monuments

Autor(en): **Bielman, Anne / Blanc, Martine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1994)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE FORUM D'AVENCHES : INSCRIPTIONS ET MONUMENTS

Dans l'espace de la ville antique, inscriptions et monuments sont interdépendants. Est envisagée ici leur interaction dans un cadre donné, celui du forum d'Avenches. Si d'une part, la lecture attentive des rapports de fouilles et l'analyse du plan du forum permettent de localiser l'emplacement originel de certaines inscriptions, d'autre part des inscriptions font mention de monuments spécifiques, en l'occurrence curie et *scholae*, qu'il convient de replacer dans l'espace architectural¹.

Dans les antiques cités romaines, le forum représentait le point névralgique de la vie publique puisqu'il regroupait sur son aire les principales activités religieuses, judiciaires et commerciales ; topographiquement, il occupait le centre de l'agglomération².

Le forum d'Avenches, la capitale helvète devenue colonie romaine sous l'empereur Vespasien en 71 ap. J.-C.³, n'a pas encore fait l'objet

1. Cet article est issu des recherches effectuées par Martine BLANC dans son mémoire de licence, *Le Forum d'Avenches. Inscriptions et monuments*, présenté à l'Université de Lausanne en octobre 1991.

2. Sur l'aménagement des *fora*, voir en particulier l'étude de P. GROS, «Les étapes de l'aménagement monumental du forum: observations comparatives (Italie, Gaule Narbonnaise, Tarraconnaise)», in *Le città nell'Italia settentrionale in età romana. Atti del convegno Trieste 13-15 marzo 1987*, Paris (Collection de l'Ecole Française de Rome, 130), 1990, p. 29-68, et dans l'optique qui nous intéresse plus particulièrement ici G. ZIMMER, G. WESCH-KLEIN, *Locus datus decreto decurionum: zur Statuenaufstellung zweier Forumsanlagen im römischen Afrika*, München, 1989. De manière générale cependant, l'étude des liens entre urbanisme et épigraphie relève d'un courant récent; cela souligne le caractère novateur de la recherche entreprise par M. Blanc en 1990-1991.

3. Sur l'histoire d'Avenches, voir H. BÖGLI, *Aventicum. La ville romaine et le musée*, Avenches (Guides archéologiques de la Suisse, 19), (2^e éd. rev. et augm.), 1989. Sur la date à laquelle Avenches accède au statut de colonie, voir P. FREI, «Das römische Aventicum bei Fredegar», *Museum Helveticum*, 26 (1969), p. 101-12, en part. 102-4.

de fouilles archéologiques exhaustives. Cependant, son emplacement a été localisé par M. Bossert et M. Fuchs⁴ qui ont basé leurs conclusions sur des documents d'archives et sur l'étude des fouilles conduites dans le centre de la cité entre le XIX^e s. et 1972. Il ressort de leur analyse que l'espace du forum correspondait aux *insulae* 22, 28 et 34 et qu'il était en outre en liaison architecturale avec les *insulae* 21, 23, 27, 29 et 40 (cf. plan archéologique d'Aventicum, infra p. 88).

Il paraissait alors intéressant de mettre en rapport le plan restitué du forum d'Avenches et les inscriptions provenant de cette zone⁵, de manière à étudier les liens unissant les documents épigraphiques au contexte architectural dans lequel ils s'inséraient.

1. Les inscriptions du forum, insula par insula

Le forum, selon les restitutions proposées, s'apparentait au modèle dominant des places publiques tel qu'il émerge au début de l'Empire dans les cités romaines d'Occident : le *decumanus* séparait *area sacra* et *area publica*; un temple occupait le centre de l'*area sacra* (*insula* 22) et des boutiques couraient le long du côté nord ; une basilique avec curie annexée fermait le côté sud de l'*area publica* (*insula* 28 et moitié nord de l'*insula* 34), bordée de portiques latéraux. Aucune trace des constructions qui s'élevaient de la moitié sud de l'*insula* 34 jusqu'à l'*insula* 40 n'a été conservée ; en revanche, on sait qu'un vaste bâtiment, sans doute de caractère officiel, était implanté dans l'*insula* 40. De manière générale, deux étapes d'aménagement du forum ont été observées, l'une sous Tibère, l'autre sous Vespasien.

4. M. BOSSERT-M. FUCHS, «De l'ancien sur le forum d'Avenches», *Bulletin Pro Aventico (BPA)*, 31 (1989), p. 12-105. Cet article est cité ici sous la forme abrégée Bossert-Fuchs.

5. Seules ont été prises en considération les inscriptions de provenance assurée; les documents de provenance incertaine ou les fragments très mutilés ont été laissés de côté. Dans le cadre de leur recherche sur le forum d'Avenches, M. Bossert et M. Fuchs ont établi un catalogue complet des inscriptions découvertes sur la place publique ou dans ses abords; ce catalogue est abrégé ici en Bossert-Fuchs, Catalogue I.1, I.2, etc.; le renvoi à ce Catalogue sera effectué pour chaque inscription citée parce qu'il fournit sur les documents avenchois des précisions de localisation que ne donnent pas les éditions traditionnelles des inscriptions, tel le *CIL*. Cependant, ont été indiquées également les références aux éditions traditionnelles; les inscriptions pour lesquelles il n'est fait mention que du Catalogue Bossert-Fuchs doivent être considérées comme inédites.

Près de 55 documents épigraphiques ont été découverts dans ce périmètre, ainsi que d'innombrables fragments épars ; aucun n'appartient à la première phase architecturale de la place publique avenchoise. Si tous les quartiers du forum proprement dit (*insulae* 22, 28 et 34) ont livré des inscriptions, certaines zones adjacentes sont demeurées stériles, notamment les *insulae* 27est et 23. Le matériel épigraphique présente d'une *insula* à l'autre des caractéristiques très différenciées, par la nature des documents autant que par leur nombre.

La zone la plus décevante est celle de l'*insula* 34, dans laquelle s'élevait pourtant la basilique, centre des activités judiciaires de la cité ; cette *insula* propose des vestiges épigraphiques extrêmement fragmentaires, réfractaires à toute tentative d'interprétation⁶.

La récolte épigraphique effectuée dans l'*insula* 22, zone qui correspond à l'*area sacra*, est presque aussi affligeante : lamelle de bronze où ne subsistent que quelques bribes de lettres, bordure d'une *tabula ansata* dont le texte est perdu, graffiti sur peinture murale illisible, bloc de molasse portant deux lignes érasées⁷. Les trois derniers témoignages épigraphiques cités datent de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Les vestiges archéologiques laissent conclure quant à eux à un réaménagement tardo-flavien de cette zone ; les fragments inscrits sont donc antérieurs à ce réaménagement et correspondent aux deux premières phases de construction du forum.

La situation de l'*insula* 29ouest n'est guère plus réjouissante. Situé en bordure de l'*area publica*, à proximité des thermes bâtis à l'époque flavienne, s'y élevait un édifice qui a livré un matériel archéologique abondant mais seulement quelques débris de lettres isolées⁸ ; rien ne permet de se prononcer sur la nature ou le contenu de ces documents. Toutefois, l'une des pièces de l'édifice renfermait les vestiges d'une mosaïque agrémentée, à l'entrée de la salle, d'une dédicace insérée dans une *tabula ansata* ; elle mentionnait le nom du commanditaire de

6. Voir Bossert-Fuchs, Catalogue I.63a-c (W. WAVRE, *Indicateur d'antiquités suisses*, 7 [1905-1906], p. 102, n° XIIa-c), I.63d et I.64 (*ibid.*, p. 96). Ces deux derniers numéros correspondent chacun à des ensembles comptant plusieurs dizaines de fragments dont il est impossible de déterminer s'ils appartiennent à une ou à plusieurs inscriptions.

7. Voir Bossert-Fuchs, Catalogue I.15, I.16 (*CIL* XIII 11493), I.18, I.17 (M. BOSSERT, D. KASPAR, «Eine iulisch-claudische Kaiserkultgruppe in Avenches», *BPA*, 22 [1974], p. 18). Les deux lignes du bloc de molasse se laisseraient restituer [*cur*]avere idemq[ue] [*dedicavere*?] selon Bossert-Fuchs, p. 25.

8. Bossert-Fuchs, Catalogue I.53, I.53a (*CIL* XIII 5125), I.55 (F. JOMINI, *BPA*, 9 [1907], p. 36), I.56 (*ibid.*, p. 36), I.57 (*ibid.*, p. 36), I.58 (*ibid.*, p. 36), I.59, I.60.

la mosaïque, M. Flavius Marcianus⁹. L'homme fut un haut personnage d'Avenches au début du III^e s. La pièce pavée de mosaïque est désignée par le terme *exedra*; elle s'intégrait à un ensemble architectural qui se comprendrait aisément comme une *schola*¹⁰. De la même *insula* 29 ouest provient une plaquette fragmentaire de bronze portant une dédicace à Mars Caisivus, accompagnée de vœux pour la santé de l'empereur régnant¹¹; les dimensions réduites de la plaquette laissent penser qu'elle était attachée à une statuette ou à un monument votif de petite taille. Trouvée au fond d'un égout antique, elle ne peut être rapprochée d'aucun contexte archéologique déterminé.

L'*insula* 33 est en bordure ouest du forum, à la hauteur de la basilique, était occupée par un grand édifice; n'y a été découvert qu'un seul document épigraphique, une dédicace monumentale signalant l'élévation d'une *schola* par la corporation des nautes de l'Aar et de l'Aramus en l'honneur de la maison impériale¹². L'inscription date vraisemblablement de la fin du II^e ou du début du III^e s.

L'*insula* 40 correspond à la zone d'extension sud du forum, datée d'époque flavienne mais réaménagée sous les Sévères; elle a révélé les fondations d'un vaste bâtiment dont les différentes pièces contenaient un riche matériel épigraphique. Plusieurs inscriptions sont trop mutilées pour que l'on propose des restitutions assurées¹³ mais il apparaît que la majorité des documents trouvés dans la pièce Q sont en relation avec la famille impériale des Sévères: dédicace des Helvètes pour l'empereur¹⁴, fragments de dédicaces à ses fils Caracalla et Géta¹⁵, autel voué par les Helvètes à Iulia Domna, l'épouse de Septime Sévère¹⁶. Le caractère homogène de ces inscriptions témoigne de l'attention portée à l'édifice de l'*insula* 40 entre la fin du II^e et le début du III^e s. Dans le hall d'entrée donnant accès à la salle Q (= pièce A) ont été trouvés les

9. Bossert-Fuchs, Catalogue I.54 (*CIL* XIII 11479). Cf. M. FUCHS, «La mosaïque de Marcien, Flavius d'Avenches», *Journal of Roman Studies* (à paraître).

10. Voir *ibid.* Sur la confusion *exèdre-schola*, voir infra n. 36.

11. Bossert-Fuchs, Catalogue I.61 (*CIL* XIII 11475).

12. Bossert-Fuchs, Catalogue I.62 (*CIL* XIII 5096).

13. C'est le cas des inscriptions Bossert-Fuchs, Catalogue I.83 (W. CART, *BPA*, 13 [1917], p. 30-31), I.84 (*ibid.*, p. 31), I.87 (T. PEKARY, *BPA*, 19 [1967], p. 46-47), I.88 (P. SCHAZMANN, *Indicateur ant. suisses*, 21 [1919], p. 203), I.89 (*ibid.*, p. 203), I.90 (*ibid.*, p. 203), I.91 (*ibid.*, p. 203).

14. Bossert-Fuchs, Catalogue I.79 (G. WALSER, *Römische Inschriften in der Schweiz*, Bern, 1977-1980, 108).

15. Bossert-Fuchs, Catalogue I.80 (W. CART, *BPA*, 13 [1917], p. 29-30) et I.81 (*ibid.*, p. 30).

16. Bossert-Fuchs, Catalogue I.78 (*CIL* XIII 5085).

bribes d'une inscription où se lit le mot *curia*¹⁷. Devant l'une des exèdres de l'édifice (H) ont été découverts des fragments appartenant à une dédicace de la cité des Helvètes en l'honneur d'un dignitaire local, préposé au culte impérial et curateur des citoyens romains¹⁸; le document semble dater des années 50-70¹⁹. Une inscription de facture et de matériau identiques à la précédente mais malheureusement trop mutilée pour être reconstituée décorait vraisemblablement la seconde exèdre du bâtiment (H')²⁰.

L'*insula* 21 correspond à l'entrée du forum le long du *decumanus*, à proximité de l'*area sacra*; elle offre une documentation d'une singulière unité : mis à part quelques fragments isolés²¹ et une pierre où se lit encore le nom d'une dédicataire, Iulia Alba²², toutes les autres inscriptions — soit près de 10 documents²³ — peuvent être mises en rapport avec une seule et même famille, celle des Otacilii dont les membres appartenaient à la classe dirigeante d'Avenches dans la première moitié du II^e s.²⁴.

Enfin, l'*insula* 28 est, dans laquelle s'élevait le portique oriental de l'*area publica*, a livré un groupe d'inscriptions²⁵ honorant les membres d'une autre famille aventicienne, celle des Macrii. Comme les Otacilii, les Macrii furent particulièrement actifs à Avenches dans la première

17. Bossert-Fuchs, Catalogue I.85 (W. CART, *Indicateur ant. suisses*, 21 [1919], p. 9).

18. Bossert-Fuchs, Catalogue I.86a (Pekary, *BPA*, 19 [1967], p. 40-45).

19. Cf. Pekary, *BPA*, 19 (1967), p. 40-45.

20. Bossert-Fuchs, Catalogue I.87 (planche: P. SCHAZMANN, *Indicateur ant. suisses*, 21 [1919], p. 203, pl. XV, n° 18-20). Pekary, *BPA*, 19 (1967), p. 46-47, propose pour cette inscription une restitution dans laquelle il mélange les fragments de I.87 et de I.67. Sa solution ne saurait donc être retenue.

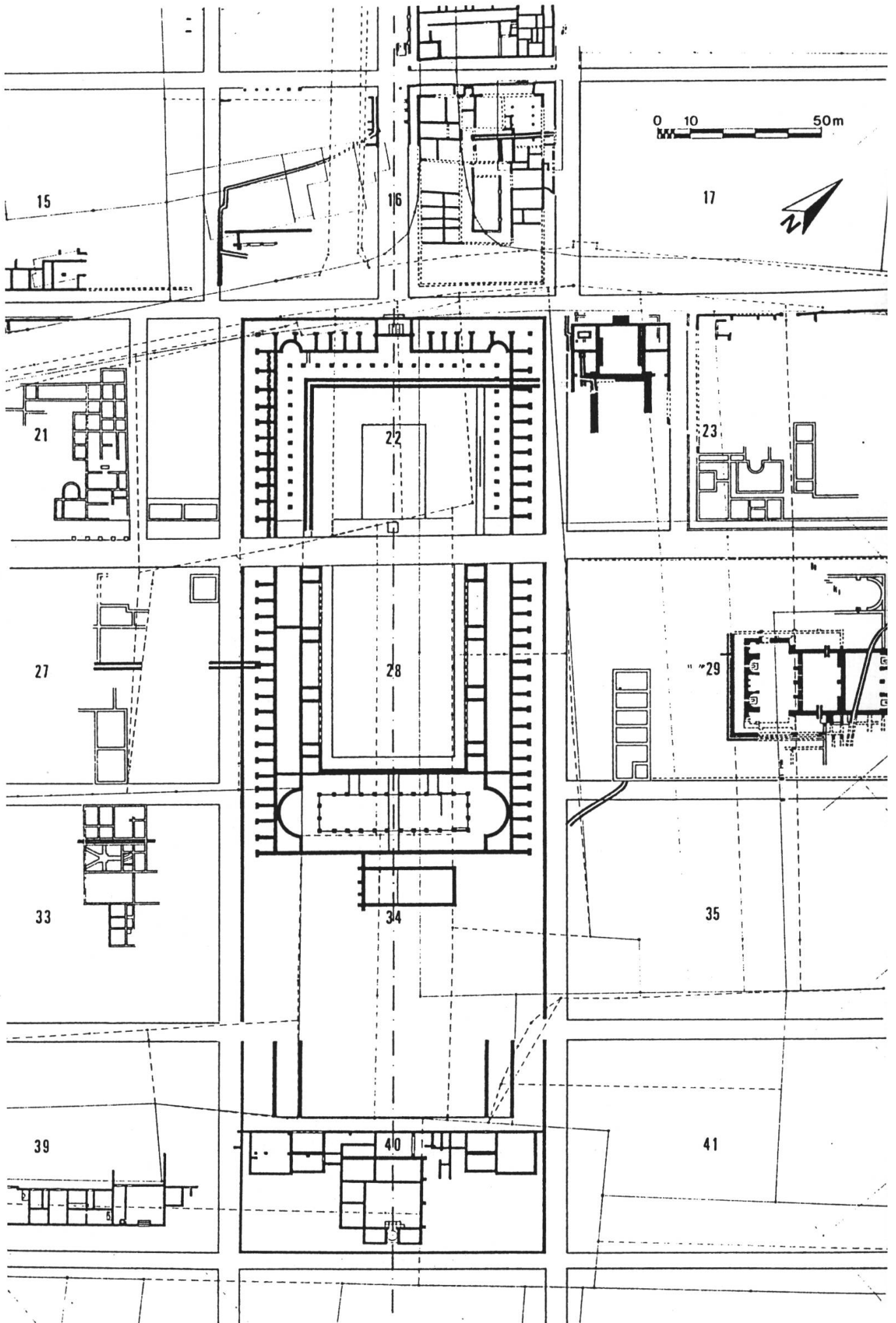
21. Bossert-Fuchs, Catalogue I.2, I.3 (*CIL* XIII 5073 et 5134), I.8b-e (b: *CIL* XIII 11487; c-e: W. WAVRE, *BPA*, 8 [1903], p. 50), I.9c-d (*ibid.*, p. 50), I.11a-c (*ibid.*, p. 52).

22. Bossert-Fuchs, Catalogue I.1 (*CIL* XIII 5105).

23. Bossert-Fuchs, Catalogue I.4 (*CIL* XIII 5106), I.5 (*CIL* XIII 5124), I.6 (*CIL* XIII 11480), I.7 (Wavre, *BPA*, 8 [1903], p. 48-49), I.8a (*CIL* XIII 11481), I.9a-b (a: *CIL* XIII 11485; b: Wavre, *BPA*, 8 (1903), p. 50), I.10 (*CIL* XIII 11485), I.12 (*CIL* XIII 11484), I.13 (*CIL* XIII 11482), I.14 (*CIL* XIII 11483).

24. Voir H. E. HERZIG, «Die Familie der Otacilier in Aventicum», *Jahrbuch Bern. Histor. Museum*, 53/54, (1973/74), p. 35-41; R. FREI-STOLBA, «Q. Otacilius Pollinus: Inquisitor III Galliarum», *Alte Geschichte und Wissenschaftsgeschichte. Festschrift für Karl Christ zum 65. Geburtstag*, Darmstadt, 1988, p. 186-201.

25. Bossert-Fuchs, Catalogue I.45 (*CIL* XIII 5099), I.46 (*CIL* XIII 5098), I.47 (*CIL* XIII 5100).



Essai de restitution du forum d'Avenches et de ses abords. Ech. 1:2000.

118 • • 117
 11-13
 115
 116
 • 14-114
 14?
 • 140
 141-144
 • 145, 148-151 155-160
 • 146
 • 147 • 154
 • 163 • 161
 • 163a-c
 • 163d
 162 164
 • 186 • 187
 • 185 190
 • 179-184, 188, 189

moitié du II^e s.²⁶. Des fragments inscrits et divers éléments architecturaux²⁷ attestent de la présence dans cette zone d'inscriptions monumentales dédiées à des magistrats locaux²⁸. L'ensemble de ces documents prend place entre la fin du I^{er} s. et le milieu du II^e s. environ, ce qui conduirait à conclure à un réaménagement de cette zone du forum à époque trajane.

2. Les inscriptions du forum : synthèse

Le plan sur film transparent superposé au plan restitué du forum montre la répartition du matériel épigraphique dans le centre urbain d'Avenches.

Deux *insulae* se distinguent par l'abondance de leur documentation épigraphique, l'*insula* 28 et le grand bâtiment officiel de l'*insula* 40 ; ce sont aussi les deux secteurs qui ont fait l'objet de fouilles détaillées (respectivement en 1850 et en 1913-1918) dont proviennent des rapports et des dessins. Sur l'ensemble, seules quatre zones livrent un matériel épigraphique cohérent ; il s'agit des *insulae* 21, 28, 33 et 40 :

— la première est sise à l'entrée du forum le long de la voie décumane ; dans ce lieu passant, une famille éminente de la cité, celle des Otacilii, était mise en scène à travers des inscriptions honorifiques, des statues, des *scholae* très vraisemblablement ; ces monuments témoignaient de la reconnaissance qu'éprouvaient à leur égard la cité helvète et ses habitants ;

— l'*insula* 28 supportait le portique oriental de la place publique : les lieux étaient en partie investis par une seconde famille importante d'Avenches, les Macrii, qui usaient d'artifices semblables à ceux des Otacilii : *scholae* le long de la galerie du portique, statues en avant du portique sur l'espace ouvert du forum, inscriptions honorifiques apposées sur les bases des statues ou insérées dans le mur du portique. D'autres magistrats locaux étaient mis l'honneur dans ce secteur qui apparaît ainsi comme la célébration architecturale d'actes de civisme accomplis en faveur d'Avenches ;

26. Cf. A. BIELMAN, «A propos de Quintus Cluvius Macer, duumvir d'Avenches», *BPA*, 34 (1992), p. 23-30.

27. Bossert-Fuchs, Catalogue I. 42 (*CIL* XIII 5114), I.44 (*CIL* XIII 5144), I.48 (*CIL* XIII 5126), I.49 (*CIL* XIII 5144), I.50 (*CIL* XIII 5126).

28. Ainsi notamment Bossert-Fuchs, Catalogue I.40 (*CIL* XIII 5091), I.43 (*CIL* XII 5101) et les inscriptions I.45 à I.47, voir supra n. 25.

— dans le grand bâtiment de l'*insula* 40, une pièce entière était réservée aux membres de la famille de l'empereur Septime Sévère, salués par des dédicaces et certainement des statues. De ces témoignages, ainsi que du caractère officiel des autres documents découverts dans ce lieu, on déduit que l'édifice était dévolu à l'administration impériale : selon M. Bossert et M. Fuchs, il s'agirait d'un *praetorium*²⁹;

— enfin, la dédicace monumentale découverte dans la vaste construction de l'*insula* 33 devait être placée en architrave au-dessus de l'entrée de l'édifice et en clarifier ainsi la fonction : ce bâtiment de dimensions imposantes (près de 45 m. sur 20 m.) et d'aménagement luxueux était la *schola* des bateliers de l'Aar, le siège de leur corporation.

De manière générale, on note que la diversité des supports (plaques, bases de statues, base d'autel, mosaïque, etc.) contraste avec le contenu homogène des inscriptions ; la plupart d'entre elles sont de caractère honorifique et rendent hommage tant à des particuliers qu'à des membres de la famille impériale. Cette abondance d'inscriptions honorifiques sur un forum provincial est remarquable ; toutefois pour évaluer cette situation à sa juste valeur, il faudrait que l'on dispose d'études parallèles sur une série de *fora* provinciaux et italiens.

Enfin, pour avoir la vision la plus exhaustive possible des inscriptions dispersées sur l'aire du forum, un tour d'horizon de l'épigraphie avenchoise devrait être effectué, de manière à repérer des documents que leur nature ou leur contenu rattacherait inmanquablement au forum ; il en est ainsi notamment du *tabularium* fragmentaire inséré aujourd'hui dans un mur du château d'Avenches³⁰ ; il constitue le seul exemple connu de *tabularium* provenant d'une cité sise au nord des Alpes et appartenait sans aucun doute possible au forum antique.

3. *Monuments du forum et inscriptions : curia et scholae*

Le lien entre inscriptions et espace architectural du forum peut être envisagé par un second biais, à travers l'étude des documents épigraphiques avenchois mentionnant des bâtiments susceptibles d'appartenir à la place publique. Les édifices constitutifs d'un forum provincial romain sont le temple, la basilique, le capitole et la curie. Si aucune inscription avenchoise ne fait d'allusion explicite³¹ aux trois premiers

29. Cf. Bossert-Fuchs, p. 22-40, 35-38.

30. R. FREI-STOLBA, «Avenches», *Archéologie suisse*, 12 (1989), p. 110.

31. L'inscription I.12 (*CIL* XIII 13484) consacrée aux Otacilii porte les lettres [te]mpla. On ne peut ni exclure ni affirmer qu'il s'agit ici de la mention d'un temple sis sur le forum. Notons cependant que l'*insula* 21 est ou ses abords, dont provient l'inscription I.12, est située à proximité de la voie menant au temple du forum.

monuments de cette liste, deux textes évoquent une curie³². Les vestiges d'un tel bâtiment, accolé à la basilique, ont d'ailleurs été identifiés³³ et l'une des inscriptions concernées a été découverte à proximité de cet emplacement, en avant du portique est de l'*area publica*³⁴: elle signale qu'Aventicum a été dotée d'une curie grâce à la générosité d'un certain Afranius Professus, riche propriétaire foncier et tuilier, actif vers le milieu du I^{er} s. de notre ère³⁵. L'autre inscription provient de la pièce A du bâtiment officiel de l'*insula* 40. Faut-il en déduire qu'ont existé deux curies à Avenches, l'une — plus ancienne — sise sur le forum même, tandis que la seconde — plus tardive — était intégrée au complexe monumental de l'*insula* 40. En l'absence d'indices archéologiques, la question ne peut être résolue pour l'instant.

Autre type d'édifice cité dans les inscriptions d'Avenches, la *schola*. A ce terme répondent deux définitions : A) construction spacieuse servant de siège à une corporation professionnelle ; B) édicule constituant une aire de repos ou de conversation dans un espace public. Aucun plan spécifique ne caractérise l'un ou l'autre de ces types monumentaux³⁶; seul le contexte archéologique permet de trancher. Sur le forum d'Avenches, il est question de *schola* dans la dédicace des nautes³⁷ et dans les groupes d'inscriptions relatives aux familles des Otacilii³⁸ et des Macrii³⁹. L'étude du cadre monumental montre clairement que la première *schola* (celle des nautes) correspond au type A tandis que les autres (celles des Otacilii et des Macrii) appartiennent au type B puisque ce sont des pièces en forme d'exèdre, ouvertes sur l'espace du forum et ornées de statues, l'ensemble constituant le monument commémoratif de chacune de ces familles éminentes.

Les nombreuses mentions de *scholae* apparaissent comme une caractéristique marquante de l'épigraphie avenchoise mais en l'état ac-

32. Bossert-Fuchs, Catalogue I.45 (*CIL* XIII 5099) et I.85 (G. Th. SCHWARZ, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern, 1964, p. 90). Les deux inscriptions proviennent d'ailleurs du forum, voir supra n. 25 et n. 17.

33. Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 91; Bossert-Fuchs, p. 35.

34. Bossert-Fuchs, Catalogue I.45 (*CIL* XIII 5099). Voir supra n. 25.

35. Cf. Bielman, *BPA*, 34 (1992), p. 26-27.

36. Il est notamment difficile d'établir des critères de distinction entre les *scholae* type B) et les exèdres; la confusion existe déjà dans les sources antiques. Voir G. Th. SCHWARZ, «Les *scholae* et le forum d'Aventicum», *BPA*, 17 (1957), p. 13-72; M. FUCHS, «La mosaïque de Marcien, Flavius d'Avenches», *Journal of Roman Studies* (à paraître).

37. Bossert-Fuchs, Catalogue I.62 (*CIL* XIII 5096). Voir supra n. 12.

38. Bossert-Fuchs, Catalogue I.4 (*CIL* XIII 5106). Voir supra n. 23.

39. Bossert-Fuchs, Catalogue I.47 (*CIL* XIII 5100). Voir supra n. 25.

tuel des recherches on ne peut déterminer si cela traduit effectivement un aménagement architectural du centre urbain propre à Avenches ou s'il faut y voir plutôt une singularité du langage et du formulaire épigraphiques.

Comme l'exprime si bien Ph. Bruneau,

l'épigraphie peut se définir comme le point de rencontre de la philologie et de l'archéologie: portant un texte de même nature que celui d'un manuscrit ou d'un livre imprimé, susceptible d'être lu, copié, transmis de toutes manières, la pierre inscrite possède en même temps les caractères d'un objet archéologique parce qu'elle a un lieu de trouvaille, une forme particulière, d'éventuelles fonctions architectoniques ou autres, bref, par son unicité et par sa matérialité à laquelle ressortit l'écriture elle-même qui en dit parfois plus long que le texte⁴⁰.

C'est la complémentarité entre épigraphie et archéologie que voulait démontrer cette recherche sur le forum d'Avenches et l'on ne peut que souhaiter que se multiplient les travaux qui confrontent inscriptions et monuments.

Anne BIELMAN
Martine BLANC

40. Ph. BRUNEAU, «Sources textuelles et vestiges matériels: réflexions sur l'interprétation archéologique», in *Mélanges helléniques offerts à Georges Daux*, Paris, 1974, p. 33.